

Enseignement optionnel EPS- Epreuve ponctuelle - Candidats individuels

Critères d'évaluation de l'oral

Rappel des textes

Structure de l'épreuve

Les candidats sont évalués sur deux parties : une pratique physique définie nationalement et un oral. Ces deux parties se déroulent le même jour pour chaque candidat. Le jury est constitué de deux enseignants d'EPS dont l'un au moins intervient en enseignement optionnel.

Un candidat faisant l'objet d'une dispense à l'examen ponctuel terminal dans l'enseignement obligatoire d'EPS ne peut se présenter à l'évaluation ponctuelle dans l'enseignement optionnel d'EPS.

Classe de première : évaluation sur le programme de première

Première partie : compétences relatives à la pratique des Apsa

Le candidat réalise une épreuve de sauvetage aquatique dont les précisions et barèmes sont définis dans le référentiel national annexé à la présente note de service.

Deuxième partie : connaissances relatives aux thèmes d'étude en lien avec une Apsa

L'oral, d'une durée de 15 minutes, porte sur une activité physique sportive ou artistique (Apsa) et un thème d'étude, tous deux choisis par le candidat.

Il débute par un exposé de 5 minutes maximum dans lequel le candidat présente une problématique mettant en lien le thème d'étude et l'Apsa choisis. Il se poursuit par un entretien avec le jury qui permet d'investiguer les connaissances sur l'Apsa et la thématique choisies, ainsi que sur la mise en relation du thème d'étude et de l'Apsa.

Classe de terminale : évaluation sur le programme de terminale

Première partie : compétences relatives à la pratique des Apsa

Le candidat réalise une épreuve de badminton en simple dont les précisions et barèmes sont définis dans le référentiel national annexé à la présente note de service.

Deuxième partie : connaissances relatives aux thèmes d'étude en lien avec sa pratique

L'oral, d'une durée de 15 minutes, porte sur un thème d'étude, choisi par le candidat, en lien avec sa propre pratique.

Il débute par un exposé de 5 minutes maximum dans lequel le candidat présente une problématique mettant en lien le thème d'étude et sa propre pratique en s'appuyant sur l'Apsa de son choix. Il se poursuit par un entretien avec le jury qui permet d'approfondir son argumentation et la réflexion sur sa pratique et son entrainement en investiguant des connaissances diversifiées sur la thématique choisie et sa mise en relation avec sa pratique personnelle et l'Apsa choisie.

Fin du cycle terminal : évaluation sur le programme du cycle terminal

Première partie : compétences relatives à la pratique des Apsa

Le candidat est évalué sur les deux épreuves pratiques décrites ci-dessus : celle de première (sauvetage aquatique) et celle de terminale (badminton en simple).

Deuxième partie : connaissances relatives aux thèmes d'étude en lien avec sa pratique

L'oral, d'une durée de 20 minutes, porte sur un thème d'étude, choisi par le candidat, en lien avec sa pratique, et sur les connaissances liées à un autre thème d'étude également choisi par le candidat. Il débute par un exposé de 5 minutes maximum dans lequel le candidat présente une problématique mettant en lien le thème d'étude et sa propre pratique en s'appuyant sur l'Apsa de son choix. Il se poursuit

par un entretien avec le jury qui permet d'approfondir son argumentation et la réflexion sur sa pratique et son entrainement en investiguant des connaissances diversifiées sur la thématique choisie et sa mise en relation avec sa pratique personnelle et l'Apsa choisie.

Lors des cinq dernières minutes, les questions du jury visent à apprécier les connaissances du candidat sur un deuxième thème d'étude choisi.

Notation

La partie pratique est notée sur 12 points. Pour l'évaluation sur le cycle terminal, cette note est constituée de la moyenne des deux notes obtenues aux épreuves pratiques décrites ci-dessus. La partie orale est notée sur 8 points.

Précision

Le candidat ne dispose pas de temps de préparation avant son exposé et ne peut s'appuyer sur un support écrit ou numérique.



Enseignement optionnel EPS – Epreuve ponctuelle - Candidats non scolarisés Critères d'évaluation de l'oral - Première

Eléments évalués	0 à 1,75 points	2 à 3,75 points	4 à 5,75 points	6 à 8 points
Pertinence de l'exposé	Exposé centré exclusivement sur une APSA ou un thème d'étude.	Exposé qui présente à la fois un thème d'étude et une APSA, de façon plus juxtaposée qu'articulée.	Exposé qui met en relation un thème d'étude et une APSA à l'aide d'un fil conducteur.	Exposé qui met en relation un thème d'étude et une APSA à l'aide d'une problématique mettant en tension différents points de vue.
Pertinence des réponses et liens entre le thème d'étude et l'APSA	Réponses fermées (de type « oui », « non »). Pas de lien entre l'APSA et le thème d'étude (ou des liens inappropriés).	Réponses imprécises, incomplètes. Peu de justification des réponses. Quelques liens entre l'APSA et le thème d'étude.	Réponses justes, précises. Justifie ses réponses. Des liens pertinents entre APSA et thème d'étude.	Réponses pertinentes et développées. Justification des réponses par le recours à des arguments divers. Allers et retours entre l'APSA et le thème d'étude (l'APSA permet d'illustrer des connaissances sur le thème d'étude ; les connaissances sur le thème d'étude améliorent la compréhension de l'APSA).
Appropriation des connaissances	Peu de connaissances. Des confusions et erreurs dans les connaissances mobilisées.	Connaissances approximatives ou insuffisamment développées.	Connaissances précises sur l'APSA et le thème d'étude.	Quelques connaissances sont référencées.



Enseignement optionnel EPS – Epreuve ponctuelle - Candidats non scolarisés Critères d'évaluation de l'oral – Terminale

Eléments évalués	0 à 1,75 points	2 à 3,75 points	4 à 5,75 points	6 à 8 points
Pertinence de l'exposé	Exposé centré exclusivement sur sa pratique, une APSA ou un thème d'étude.	Exposé qui présente à la fois un thème d'étude et sa pratique dans une APSA, de façon plus juxtaposée qu'articulée.	Exposé qui met en relation un thème d'étude et sa pratique dans une APSA à l'aide d'un fil conducteur.	Exposé qui met en relation un thème d'étude et une APSA à l'aide d'une problématique mettant en tension différents points de vue.
Pertinence des réponses et lien avec sa pratique	Réponses fermées (de type « oui », « non ») ou très peu développées. Aucun lien entre sa pratique et des connaissances théoriques. Se perd dans ses réponses.	Réponses imprécises, incomplètes. Pas de justification des réponses. Quelques liens entre le thème d'étude et sa pratique.	Réponses justes, précises. Justifie ses réponses. Des liens pertinents entre sa pratique dans l'APSA et le thème d'étude	Réponses pertinentes et développées. Justification des réponses par le recours à des arguments divers. Allers et retours entre sa pratique et le thème d'étude (la pratique permet d'illustrer des connaissances sur le thème d'étude ; les connaissances sur le thème d'étude améliorent la compréhension de sa pratique).
Appropriation des connaissances	Peu de connaissances. Des confusions et erreurs dans les connaissances mobilisées.	Connaissances approximatives ou insuffisamment développées.	Connaissances précises sur sa pratique, l'APSA et le thème d'étude.	Les connaissances sont référencées.



Enseignement optionnel EPS – Epreuve ponctuelle - Candidats non scolarisés Critères d'évaluation de l'oral – Cycle terminal

Eléments évalués	0 à 1,75 points	2 à 3,75 points	4 à 5,75 points	6 à 8 points
Pertinence de l'exposé	Exposé centré exclusivement sur sa pratique, une APSA ou un thème d'étude.	Exposé qui présente à la fois un thème d'étude et sa pratique dans une APSA, de façon plus juxtaposée qu'articulée.	Exposé qui met en relation un thème d'étude et sa pratique dans une APSA à l'aide d'un fil conducteur.	Exposé qui met en relation un thème d'étude et une APSA à l'aide d'une problématique mettant en tension différentes dimensions de sa pratique ou du thème d'étude.
Pertinence des réponses et lien avec sa pratique	Réponses fermées (de type « oui », « non ») ou très peu développées. Aucun lien entre sa pratique et des connaissances théoriques. Se perd dans ses réponses.	Réponses imprécises, incomplètes. Pas de justification des réponses. Quelques liens entre le thème d'étude et sa pratique.	Réponses justes, précises. Justifie ses réponses. Des liens pertinents entre sa pratique dans l'APSA et le thème d'étude	Réponses pertinentes et développées. Justification des réponses par le recours à des arguments divers. Allers et retours entre sa pratique et le thème d'étude (la pratique permet d'illustrer des connaissances sur le thème d'étude ; les connaissances sur le thème d'étude améliorent la compréhension de sa pratique).
Appropriation des connaissances	Peu de connaissances. Des confusions et erreurs dans les connaissances mobilisées.	Connaissances approximatives ou insuffisamment développées.	Connaissances précises sur sa pratique, l'APSA et le thème d'étude mis en relation.	Connaissances précises sur le deuxième thème d'étude investigué lors de l'entretien. Les connaissances sont référencées